



**MAIRIE  
DE  
PLOUGOULM**

Tél. : 02.98.29.90.76

**AVIS DE DÉPÔT  
D'UNE DEMANDE DE  
PERMIS DE  
CONSTRUIRE**

Numéro d'enregistrement : **PC 029 192 26 00022**

Date d'enregistrement : 07/10/2026

Nom et Prénom du demandeur : **BUREL Gaëtan**

Adresse du terrain : le bourg - lotissement "crenn" - lot n°  
1

Référence cadastrale : AP0634

Surface de plancher de la construction : 97 m²

Surface de plancher à démolir : 0m²

Hauteur du projet :

Nombre de lots du lotissement :

Destination de la construction :

Le projet de M. BUREL est de construire son habitation principale.

La parcelle se situe dans le bourg de PLOUGOULM, au Nord de la commune, en zone classée ouverte à la construction.

Le terrain de 434 m² présente un important dénivelé, avec un point bas situé dans l'angle Nord de la parcelle.

Le traitement des clôtures du terrain fera l'objet d'une demande ultérieure.

Deux places de parking seront réservées devant le bâtiment, à l'entrée du terrain. L'entrée du terrain et les parkings seront empierrés. Une terrasse béton est prévue en façade Sud-Ouest de l'habitation. Le reste de la parcelle sera engazonnée.

Les eaux pluviales des toitures, terrasses et accès privés seront absorbées par un puits d'infiltration.

Une station de tri sélectif des déchets sera mise en place sur le chantier par une entreprise agréée (Ostreya) et sera présente tout au long des travaux. Les déchets seront triés par matériaux dans des conteneurs spécifiques à chaque matériau (bois, ferraille, placo, plastiques, cartons, etc...). Les déchets sont ensuite envoyés vers des centres de valorisation agréés.

Le projet d'architecture traditionnelle se compose d'un seul volume rectangulaire de plain-pied, implanté en limite de propriété Ouest.

Les toitures de pente de 40° seront couvertes d'ardoises naturelles.

Les murs seront enduits au mortier teinté blanc cassé sur toutes les façades.

Les menuiseries extérieures seront en aluminium laqué noir.

Affiché le : 9.10.26 Délivré le :  
Retiré le :

Le Maire :  
Eric MIOSSEC

